

REPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU GRAND EST



Département du Haut-Rhin

Ville de COLMAR

QPV Europe/Schweitzer – Florimont/Bel Air

Colmar Agglomération – 20 communes, 114 820 habitants-es

➔ 2 QPV sur 1 commune, 17 535 habitants-es, soit 15% de la population de l'intercommunalité

Ville de Colmar- 70 251 habitants-es

➔ 2 QPV, 17 535 habitants-es, soit 25% de la population

➔ dont 4 880 habitants-es sur le QPV Florimont – Bel Air soit 7% de la commune

dont 12 655 habitants-es sur le QPV Europe-Schweitzer soit 18% de la commune

Sources populations municipales : Communes/EPCI : INSEE-RP 2016 / Données QPV : INSEE-RP 2016

Conseil citoyen des quartiers Europe/Schweitzer – Florimont/Bel Air

Quartier en renouvellement urbain	Florimont/Bel Air
Date de la première réunion	20 juin 2016 pour les deux conseils citoyens réunis en un seul
Mode d'information et de recrutement des membres	Août 2015 : appel à candidatures sur les réseaux sociaux de la Ville. Création / édition / distribution de flyers auprès des associations partenaires et de proximité, dans les trois structures du CSC de Colmar, antennes Ouest de la ville, bailleur social, etc.
Modalités de tirage au sort	A partir des listes de personnes volontaires
Composition du Conseil Citoyen	Arrêté préfectoral du 30 mars 2016 (34 membres titulaires ou suppléants) en deux collèges, habitants et acteurs locaux
Autres instances de concertation ou de participation des habitants-es existantes	Un conseiller citoyen dans le Comité des usagers du CSC de Colmar
Durée du mandat des membres	Constitution en association loi 1901 en date du 22 février 2018 avec 9 membres actifs figurant sur l'arrêté préfectoral. La durée de mandat est calée sur celle du contrat de ville, soit jusqu'en 2022. Renouvellement du conseil d'administration de l'association le 10 avril 2018 (8 membres du groupe initial) + 1 habitante du quartier adhérente à l'association
Lien avec le contrat de ville	Participation des membres du conseil citoyen : <ul style="list-style-type: none">- Aux instances de pilotage politique du contrat de ville,- Aux instances de suivi technique du contrat de ville,- A l'évaluation du contrat de ville.
Document(s) relatif(s) au fonctionnement	Les principes qui régissent le fonctionnement sont ceux figurant dans l'objet des statuts de l'association
Thème(s) de travail / action(s) / méthode(s) de travail développée(s)	Diagnostic partagé des enjeux des quartiers. A ce jour, les thèmes de travail identifiés sont le cadre de vie, le lien social, la santé. Des premières actions ont été réalisées : <ul style="list-style-type: none">- Un logo a été conçu par un des membres des Conseils citoyens ainsi qu'un flyer,

-
- Echanges avec le conseil citoyen d'Héricourt et des habitants afin de connaître le fonctionnement de l'instance et partager les problématiques,
 - Participation aux événements du quartier et de la cité (ex. la Journée citoyenne -propositions d'ateliers-, la Fête du quartier, le Parcours du cœur, les Fit days, forums...),
 - Organisation d'un diagnostic en marchant avec le bailleur social et les médiateurs du quartier (adultes relais) en vue d'améliorer de rendre l'instance visible vis-à-vis des habitants et de présenter l'état des lieux et des propositions au services de la ville...
 - Réunions avec des associations œuvrant dans le quartier (créer des passerelles),
 - Organisation d'actions spécifiques au sein du quartier avec les habitants (« Ma santé dans mon quartier » en 2018, et à venir en 2020 « l'Art du vivre ensemble »),
 - Portage de la formation « Valeurs de la République et Laïcité » de la DRDJSCS (1 session en 2019 et 2 sessions à venir en 2020).

Les actions évoquées ont vocation à évoluer dans le temps, en fonction du positionnement des conseils citoyens :

- Réflexion sur la tenue de permanences.
-

Structure porteuse : Association Conseils Citoyens de Colmar

Animateur : animation collégiale.

Contact : conseilscitoyenscolmar@gmail.com

Facebook : <https://fr-facebook.com/conseilscitoyensdecolmar>